

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

**COMITÉ  
DÉPARTEMENTAL  
DE TIR A L'ARC**

**09 février 2018**

# Assemblée Générale

Merci et bienvenue à toutes et tous pour votre présence à cette assemblée générale.

Merci aussi pour votre implication au sein de nos clubs, ou votre aide pour les actions menées par le CD. Tout particulièrement les jeunes qui sont venu sur le Vital Sport 2017

Félicitations au club de Agde pour l'organisation du Championnat de France par équipes 3D.

**Je souhaiterai faire une petite mise au point. Que les clubs qui organisent un concours dominical, départemental, régional pensent à envoyer le mandat et l'invitation aux arbitres devant officier sur la compétition. Mandat à transmettre ainsi que les résultats au CD34 pour les faire figurer sur le site.**

## **Petit bilan de la saison écoulée :**

Nous avons terminé la saison 2016/2017 avec une légère augmentation du nombre de licences. 942 licenciés contre 905 la saison passée. Tableau ci contre.

# Bilan année sportive 2016 / 2017

## **Bilan sportif 2016 / 2017**

De bonnes participations individuelles aux divers Championnats de France avec de beaux podiums. Ayant peur d'en oublier, je ne les citerai pas (Chantal en a fait le détail mis sur le site du CD).

Nous avons eu 2 champions de France les Agathois: Rayan SARDA en tir nature et Mathilde GUERRE en tir 3D, 2 vice champions : en tir nature Philippe RAMON et en tir 3D Rayan SARDA, et une 3<sup>ème</sup> place pour le tir en salle, Victoria SEBASTIAN et en tir FITA deux 3<sup>ème</sup> place pour Victoria SEBASTIAN et Marie Christine GENOUX du MAC. Félicitations à tous nos sportifs pour leurs participations aux diverses compétitions.

Howard présente quelques statistiques sur les compétiteurs.

## **1 FORMATION :**

### **Stages départementaux jeunes :**

Le CD a organisé 4 stages de deux jours pour les jeunes compétiteurs et 2 stages de deux jours pour les archers en Niveaux des écoles de tir. Ces stages ont eu lieu au Crès pour la salle et à Pérols pour l'extérieur. Une demi-journée « accrobranche » a terminé le dernier stage compétiteurs. Coût du stage de 20 € les deux jours avec repas tiré du sac, et goûter offert par le CD34. Stages encadré par Howard CATHERINE et un bénévole du CD34

### **AHN:**

Suite à la nouvelle Ligue (CRTAO), nous ne pouvions pas nous projeter en avant.

Pour la saison 2016/2017, il y avait deux centres AHN dans l'Hérault jusqu'en juin 2017. Un sur Lattes / Védas avec 8 jeunes encadré par Christiane LEVY et un centre de regroupement AHN sur Montpellier avec 11 jeunes archers venus des clubs de Frontignan, Lunel, Le Crès, Montpellier, Palavas et Pérols encadré par Howard CATHERINE BEES2 salarié du CD34.

### **Formation fédérales :**

#### **Arbitres:**

Félicitations aussi et bienvenue à nos nouveaux arbitres. F. DESPLATS du Crès, A. COMMUNAUDAT, et L. LEVACHER de Frontignan

4 stagiaires arbitres sont entrés en formation : Thierry RODIER (Bessan), Ricardo EUSEBIO et Eric VIGOUROUX (Vias) et Christel BEZARD FALGAS de Lat'Vedas sans oublier Steven ANDRE (Agde)

### **Entraîneurs de clubs :**

Suite à la fusion des ligues LR et MP et suite au départ à la retraite de la CTR, il n'y a pas eu de formation entraîneurs de faites la saison 2017.

## **2 ) Emploi :**

Howard CATHERINE BEES2 salarié du CD est intervenu dans 8 clubs du département, (Bessan, Frontignan, Le Crès, Lunel, Montpellier, Prades le Lez, Vallée de l'Hérault et Vias). Il a assuré le suivi et l'entraînement de nos jeunes compétiteurs dans les stages départementaux ainsi que le suivi sur les Championnats et est intervenu pour l'ETR de la Ligue LR dans le cadre de l'AHN.

Il anime aussi des actions de découverte du tir à l'arc pour les collectivités et assure les formations des CQP tourisme de loisir pour le CREPS.

Les clubs souhaitant bénéficier des interventions d' Howard, doivent en faire la demande écrite et ce dès le mois de février 2018. La demande est à refaire tous les ans, il n'y a pas de tacite reconduction. Nous vous en remercions par avance.

### **3 ) Rencontres jeunes :**

Il y a eu 452 participants pour cette saison 2016 / 2017 .

Le listing avec les changements de niveaux de nos jeunes pour la saison 2017 / 2018 est sorti, en tenir compte lors des inscriptions au premier concours. Pour le bon déroulement de ces rencontres jeunes, nous vous redemandons, de bien respecter les délais d'inscriptions.

A la demande de la Ligue un nouveau règlement pour les poussins a été mis en place saison 2016. Ils sont classés en P8, P9 et P10 (voir additif au règlement des rencontres jeunes 2016). Ils tirent tous à 10M et 2 X 5 volées de 3 flèches sur blasons de 80 ou 60 placés à 110 cm de hauteur. Pour les archers niveaux, les tirs se font à 15 M en deux séries de 8 volées.

Pour la finale départementale jeunes 2017, et suite à la mauvaise expérience de 2016, on a mis en place cette saison un nouveau règlement avec des tirs qualificatifs le matin en huit volées de 3 flèches plus matchs éliminatoires l'A.M finale qui a eu lieu à Béziers.

### **4 ) activités diverses :**

#### **Cheveux d'argent :**

Cette action menée depuis 2006 envers nos « seniors » et qui se veut dans un esprit sportif et convivial, d'autant que nous avons 175 archers super vétérans dans le département. Elle se déroule tous les jeudis de 14 à 16 H. La même modique somme de 15 € pour la saison est demandée aux participants.

A la demande du conseil départemental nous avons instauré des journées parrainages une fois par trimestre.

**Vital sport** Merci à tous pour votre aide

### **5 ) Bilan financier saison 2016 / 2017**

\* Utilisation des installations des clubs pour les stages du CD 10 € et pour les cheveux d'argent 5 € la séance la séance. Cette aide nous a coûté cette saison 455 € en bons d'achats en matériel.

\* Les interventions en clubs de Howard CATHERINE BEES2 salarié du CD sont à 25 € de l'heure frais de déplacements inclus

\* Inscriptions rencontres jeunes 5 € avec 2 € de reversé par le club au CD qui prend en charge les récompenses jusqu'au 5<sup>ème</sup>.

\* Inscriptions aux Championnats Départementaux 2 € reversés par le club au CD qui prend en charge les trophées des 3 premières places.

\* Le CD attribue des primes aux divers podiums des Championnats de France, OR 100 €, Argent 75 €, Bronze 50 € pour cette année nous avons eu 750 € de primes podiums.

\* Aide au déplacement des équipes 65 € pour l'équipe de Agde à Allauch.

\* Nous avons aussi aidé le club d'Agde pour l'organisation de son Championnat de France pour 600 € sur présentation de factures.

## **Prévisionnel saison 2017 / 2018**

### **Calendriers formation jeunes 2017 / 2018 :**

Progression Performance Sportive Départementale pour les jeunes archers ex AHN au centre de regroupement à Montpellier avec 12 jeunes archers avec contrat d'implication et de participation.

Stages départementaux compétiteurs pour permettre à des jeunes de progresser en visant l'AHN. Ces stages se font sur deux jours aux petites vacances scolaires avec repas tiré du sac.

Stages de progression avec contrat d'implication. Coût de 20 €

Stages découvertes de 2 jours aux vacances d'hiver et de printemps pour les écoles de tir. Coût de 20 €

**- vacances de Toussaint :** 23 et 24 octobre pour les jeunes compétiteurs B. M. C. J. ne faisant pas partie du AHN, sans hébergement avec repas tiré du sac a été fait au collège de l'Assomption Montpellier.

**- vacances de Noël :** 04 et 05 janvier salle Marceau Crespin au CRES

**- vacances d'hiver :** deux stages les 19 et 20 février pour les compétiteurs. Les 21 et 22 février perfectionnement des archers en Niveaux (gymnase Spinosi à Montpellier Odysseum).

**- vacances printemps :** du 16 au 18 avril (3 jours) pour les compétiteurs, Montpellier et les 19 et 20 avril pour les archers en Niveaux des écoles de tir.

Ces stages sont animés par Howard CATHERINE.

Merci à tous pour votre aide dans la collecte des inscriptions. Il est aussi demandé qu'elles soient retournées au plus tard une semaine à l'avance (dossier complet).

### **Formations fédérales :**

**Formation des arbitres**, dossier sur le site du comité régional, contacter Michel TERPAND (PCRA). Michel LASSIEGE et Alain TORCHON sont les arbitres formateurs. Ne pas oublier Nicolas BEAUBRAS PCDA34

**Formation continue, Formation assistant entraîneur, Formation E1 et E2**, voir le site du CRTAO. Inscriptions à faire via le code utilisateur sur le site de la FFTA.

### **Rencontres jeunes 2017/2018**

<b>Dates</b>	<b>Distances et Nb volées</b>	<b>Lieux</b>
18/11/17	15 M / 16 volées	LE CRES
16/12/17	15 M / 16 volées	PEROLS
13/01/18	15 M / 16 volées	FRONTIGNAN
17/02/18	15 M / 16 volées	PRADES le LEZ
10/03/18	15 M / 16 volées	LUNEL
14/04/18	Découverte Campagne 12 cibles	MONTPEYROUX
19/05/18	Découverte Nature / 3D 12 cibles	ROUSSIÈRES par le CD
02/06/18	15 M / 16 volées	MONTPELLIER
16/06/18	15 M / 16 volées	BESSAN Finale départementale jeunes

Il a été demandé aux clubs pour la première rencontre qui a eu lieu au CRES le 18 novembre, de bien noter le N° de licence et la **date de naissance** des jeunes archers lors de l'inscription ainsi que leur niveau s'ils en ont déjà un. Dates importantes surtout pour les Poussins (P10 né en 2008, P9 né en 2009 et P8 né en 2010). Bien préciser aussi à ces jeunes archers que la présentation de la licence est obligatoire pour faire une compétition. Nous mettons directement les « Chronotir » pour préparer les jeunes aux concours officiels. Bien leur préciser aussi qu'ils doivent

avoir une tenue décente sur le pas de tir. Idem pour la tenue du club qui reçoit sans oublier les coachs ainsi que celle des membres du CD !

Cette saison, le « découverte tir en campagne » sera organisé le 14 avril 2018 par le club de Vallée de l'Hérault, et le « découverte nature / 3D » « Prix du Conseil Départemental » le 19 Mai à Roussières.

Petit rappel, les jeunes ayant participé à plus de deux concours officiels ne peuvent pas repartir en rencontres jeunes. Nous proposons de leur permettre de faire trois concours officiels tout en continuant dans les rencontres jeunes.

Les benjamins et minimes en N1 et ayant fait les scores pour passer en N. As, sont invités à passer en concours officiels à la rentrée suivante (taille de blason adaptée).

Pour la saison 2018 / 2019 les propositions de dates seront à déposer rapidement après l'AG 2018 pour pré établir le calendrier de la saison suivante qui ne sera définitif qu'après la finale départementale jeunes qui aura lieu à BESSAN A la demande de la Ligue LR, proposition de refaire une finale pour les poussins des 5 départements de l'ex région LR. Proposition de dates retenues pour nos poussins 17 février, 10 mars et 02 juin.

### **Calendrier des Championnats départementaux :**

Pour éviter tous désagréments, on souhaite faire ce petit rappel pour bien faire la distinction entre un concours dominical et un Championnat Départemental ou Régional. Pour ceux ci, les mandats seront validés et envoyés par nous même. Ne pas oublier d'envoyer les invitations aux arbitres devant officier et au CD34 pour les mettre sur le site. Pour la saison salle, le championnat départemental a eu lieu sur deux sites à LUNEL fin janvier avec 51 jeunes et au CRES le 4 février avec 52 adultes. Conditions pour y participer, avoir fait au minimum 2 concours dans la saison, même arme.

Pour le calendrier extérieur :

Tir nature à Lunel le 15 avril

Championnat fédéral à BEZIERS le 27 mai

Championnat FITA à BESSAN le 17 juin.

Sachant que seuls les clubs ayant un arbitre en activité ou en formation peuvent se positionner.

Pour les Championnats départementaux, il est rappelé que le CD34 fourni les trophées des trois premiers de chaque catégories, et que les clubs reversent 2 € par archers inscrits.

**CNDS 2017:** Cette année, 2 clubs sur 18 ont déposé une demande de CNDS.

Le CD quant à lui a reçu 3 000 € sur les 5 000 € demandé

### **Emploi :**

Howard CATHERINE BEES2 est salarié à temps plein et en CDI au sein du CD34. La gestion de son salaire est confiée à Profession Sport 34.

Il intervient dans plusieurs clubs du département, assure les stages de nos jeunes archers pendant les vacances scolaires et le suivi sur les championnats. A la demande du CRTAO, il intervient pour assurer diverses formations.

## **Finances :**

- \* Les interventions en clubs de Howard CATHERINE BEES2 salarié du CD sont à 25 € de l'heure frais de déplacements inclus
- \* Interventions extérieures forfait à la demi-journée, plus frais de déplacement et matériel.
- \* utilisation des structures d'un club 5 € la séance, si stage d'une journée 10 € en bon d'achat matériel.
- \* Inscriptions rencontres jeunes 5 € avec 2 € de reversé par le club au CD qui prend en charge les récompenses jusqu'au 5<sup>ème</sup>.
- \* Inscriptions aux Championnats Départementaux 2 € reversés par le club au CD qui prend en charge les trophées des 3 premières places.
- \* Le CD attribue des primes aux divers podiums des Championnats de France, OR 100 €, Argent 75 €, Bronze 50 €.
- \* Aides aux déplacements des équipes de DN1 (125 € X 4 déplacements), DN2 (65 € X 3Déplacements plus 125 € si accession à la finale), et pour la finale nationale de la DR Ex / DN2 (65 €) idem pour les déplacements des équipes de parcours sur sélection. Ces primes sont soumises à validation chaque année en fonction du budget et du nombre de podiums réalisés.
- \* Prise en charge d'une partie de la tenue des arbitres. Le CRTAO prend en charge 50% et proposition de 50 % pour le club (contre 30% pour la Ligue LR, 30% pour le CD et 40% par le club). Le CD propose de laisser 40% au club et de prendre les 10% restant à sa charge. Une tenue coûte à ce jour 145 €, plus 25 € si polo supplémentaire soit 14 € 50 à payer par nouvel arbitre.
- \* stages jeunes compétiteurs et niveaux 20 € pour les deux jours avec repas tiré du sac et goûter offert par le CD34.
- \* cheveux d'argent 15 € par an
- \* location de matériel 15 € (sono, chronotirs, compteurs....)
- \* La part licence du Comité à 5 € reste inchangée depuis 2002.

## **Informations diverses :**

- \* Petit rappel les clubs doivent faire parvenir au CD et à la Ligue le P.V. de leur A.G. et les coordonnées des personnes à contacter. Mettre à jour leurs instances sur le site FFTA.
- \* Les demandes de prêt de matériel sont à faire par mail ou courrier avec dépôt de chèque de caution au CD34.
- \* Coproductions Hérault Sport. Hérault Sport est notre principal partenaire, pour les demandes de dotations ou de coproductions, il est impératif de faire parvenir le double des demandes au CD34 pour harmoniser et éviter des doublons. Demandes à télécharger sur leur site.
- \* Mise en place par la FFTA d'un trophée des mixtes faisant suite au challenge féminin
- \* validation candidature représentant CD34 à l'AG FFTA des 23 et 24/03/18 Jacky RICHEUX

## Répartitions des licences par clubs et nombre de voix saison 2017

<b>Clubs</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>Evolution</b>	<b>Nb. voix</b>
<b>AGDE</b>	55	<b>75</b>	36,4%	<b>7</b>
<b>BESSAN</b>	47	<b>46</b>	-2,1%	<b>4</b>
<b>BEZIERS</b>	69	<b>77</b>	11,6%	<b>7</b>
<b>COURNONTERRAL</b>	15	<b>11</b>	-26,7%	<b>1</b>
<b>FRONTIGNAN</b>	67	<b>69</b>	3%	<b>6</b>
<b>LATTES</b>	111	<b>104</b>	-6,3%	<b>8</b>
<b>LAURENS</b>	9	<b>8</b>	-11,1%	<b>1</b>
<b>LE CRES</b>	66	<b>61</b>	-7,6%	<b>6</b>
<b>LUNEL</b>	74	<b>67</b>	-9,5%	<b>6</b>
<b>MONTPELLIER</b>	108	<b>165</b>	52,8%	<b>10</b>
<b>PALAVAS</b>	17	<b>17</b>	0	<b>1</b>
<b>PEROLS</b>	71	<b>60</b>	-15,5%	<b>5</b>
<b>PRADES LE LEZ</b>	59	<b>48</b>	-18,6%	<b>4</b>
<b>ROQUEBRUN</b>	7	<b>7</b>	0	<b>1</b>
<b>SETE</b>	54	<b>53</b>	-1,9%	<b>5</b>
<b>VALLEE de l'HERAULT</b>	46	<b>48</b>	4,3%	<b>4</b>
<b>VILLENEUVE les Béziers</b>	7	<b>6</b>	-14,3%	<b>1</b>
<b>VIAS</b>	23	<b>20</b>	-13%	<b>1</b>
<b>TOTAL</b>	905	<b>942</b>	4,1%	<b>78</b>

Nous avons eu 654 hommes et 288 féminines (30%)

### Répartition par catégories

Catégories	Féminines	Masculin	Total
poussins	29	49	78
benjamins	22	76	98
minimes	26	63	89
cadets	48	71	119
juniors	15	22	37
seniors	85	165	250
vétérans	27	69	96
Super vétérans	36	139	175

### 8.1.1 – Découpage des voix

Le nombre de voix dont dispose chaque groupement sportif affilié, en règle avec la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 et avec les textes législatifs et réglementaires concernant le sport, est déterminé de la façon suivante :

- de 06 à 20 membres licenciés = 1 voix
- de 21 à 30 membres licenciés = 2 voix
- de 31 à 40 membres licenciés = 3 voix
- de 41 à 50 membres licenciés = 4 voix
- de 51 à 60 membres licenciés = 5 voix
- de 61 à 70 membres licenciés = 6 voix
- de 71 à 100 membres licenciés = 7 voix
- **au-delà de 100 membres licenciés , 1 voix supplémentaire par tranche de 50 membres licenciés.**